LE CAMBODGE

Introduction historique :

Les crimes du régime Khmer rouge [1]

Le Cambodge, un pays magnifique et qui a pourtant été réduit « à une peau de chagrin », marqué par ce que l'homme a pu sacrifier au nom de l'Histoire : l'« autodestruction » de la population cambodgienne à travers des crimes de masse d'une barbarie indicible.

Données générales[2]

Nom officiel :
Royaume du Cambodge
Capitale :
Phnom Penh
Superficie :
181.035 km²
(6 fois le territoire de la Belgique)
Situation géographique :
Bordé par la Thaïlande, le Laos,
le Vietnam et la mer de Chine méridionale
Population :
15 millions d'habitants
Chef du gouvernement :
Hun Sen
IDH (Indice de développement humain) **:**
139e/187 pays
Ressources :
Pétrole, gaz, bois, ressources minières
(fer et lignite), pierres précieuses
Système politique :
Monarchie constitutionnelle
parlementaire

DU DÉCLIN DE LA CIVILISATION KHMER AU PROTECTORAT FRANÇAIS

Le royaume d'Angkor (800-1431 apr. J.-C.) est un des grands jalons de la civilisation humaine. Le royaume des Khmers a connu son apogée au XIIe siècle. La ville d'Angkor avec plus d'un million d'habitants a ainsi été la plus grande capitale du monde. **Il semble bien que la civilisation angkorienne se soit effondrée sous son propre poids.** L'empire périclite, et le Siam (actuelle Thaïlande) à partir du XVe siècle et le Vietnam à partir du XVIIe siècle cherchent alors à dominer et à coloniser le Cambodge. **Le Cambodge, pour échapper à leur emprise, demande de l'aide à la France.**

LE PROTECTORAT FRANÇAIS [3]

En **1863**, le Royaume du Cambodge est placé sous protectorat français. La France est alors en pleine conquête de territoires qui disposent de ressources dotées d'un intérêt économique (thé, café, charbon, ressources minières,…).

[1] Les crimes du régime Khmer rouge sont l'ensemble des meurtres, massacres, exécutions et persécutions ethniques, religieuses ou politiques appliquées par le mouvement des Khmers rouges, qui contrôla le Cambodge de 1975 à 1979. Plus de 20% de la population de l'époque a disparu sous le règne de l'Angkar, soit 1.7 million de personnes.

[2] PNUD 2011.

[3] Qu'est-ce qu'un protectorat ?
C'est un régime juridique caractérisé par la protection qu'un État fort assure à un État faible en vertu d'une convention ou d'un acte unilatéral.
C'est donc une des formes de sujétion coloniale : mais le protectorat diffère de la colonisation pure et simple car les institutions existantes, y compris la nationalité, sont maintenues sur un plan formel, la puissance protectrice assumant la gestion de la diplomatie, du commerce extérieur et éventuellement de l'armée de l'État protégé. L'État « protégé » garde donc une forme d'autonomie de politique intérieure.

En 1887, le Cambodge sera intégré à l'Indochine française et le roi perdra toute autorité. Le régime du protectorat réserve à la France la gestion des relations étrangères et donne droit aux citoyens français de s'installer et de commercer librement dans tout le royaume. Le régime impose également une série de réformes dont l'abolition de l'esclavage. Le peuple cambodgien accède peu aux places d'élites et le système éducatif se développe lentement.

Au cours de la **Seconde Guerre mondiale**, les japonais occupent alors le pays. Cependant, ils laissent le gouvernement français administrer les différents pays de l'Indochine française tout en encourageant le nationalisme khmer. En 1941, les Français placent sur le trône Norodom Sihanouk, alors âgé de 19 ans. **Mais en 1945, le Japon s'empare du pouvoir en Indochine.**

L'INDÉPENDANCE

Avec le soutien des Japonais, le roi Sihanouk proclame, le 13 mars 1945, l'indépendance du Kampuchéa, choisissant par là de retourner à la prononciation khmère de « Cambodge », terme amené par les Français. Le **Kampuchéa démocratique** bénéficie ainsi d'une brève période d'indépendance avant la restauration de l'autorité française. Car les relations avec le Japon sont confuses et tendues. **De ce fait, lorsque le Japon capitule en 1945, le Cambodge refait appel à la France.**

Ce n'est qu'en **1949 que le protectorat est officiellement aboli**, mais le Cambodge demeure largement sous influence française au sein de la fédération indochinoise, jusqu'à sa **proclamation d'indépendance en 1953**, sous le règne du roi Sihanouk.

LES CONTRADICTIONS D'UN RÉGIME ET LA NAISSANCE DE LA GUÉRILLA

En 1950, des groupuscules de **révolutionnaires khmers** fondent le Front Uni Issarak. Ils forment une guérilla marxiste. Loin de leur patrie, à Paris, est fondé un cercle communiste au sein duquel sont représentés les futurs dirigeants khmers Khieu Samphan, Saloth Sar (le futur Pol Pot) et Ieng Sary. En 1955, **Sihanouk** renonce à son titre de roi au profit de son père Suramarit, pour pouvoir diriger plus efficacement le pays comme Premier ministre. Avide de pouvoir, il crée une union des partis politiques et propage le « Socialisme bouddhiste ». Ses opposants perdent leurs emplois, sont jetés en prison ou intimidés.

Au cours de cette période, le Cambodge connaît un développement rapide et une certaine prospérité. Sur le plan social, **Sihanouk** et son parti, le **Sangkum**, mettent en avant une **politique de « Développement communautaire » dans les campagnes, développant massivement l'enseignement.**

Grâce à sa politique de neutralité, il bénéficie d'une aide internationale diversifiée : France, États-Unis, Chine, Union soviétique, …

Malgré cette prospérité apparente, quelques nuages commencent à obscurcir le ciel cambodgien ; l'administration et l'industrie ne fournissent pas de débouchés suffisants aux nouvelles couches scolarisées qui ne profitent pas des retombées de l'aide étrangère au même titre que les classes dominantes souvent corrompues. En fait, **la politique de neutralité est porteuse de contradictions** de plus en plus nombreuses. Sur le plan intérieur, le Sangkum devient de plus en plus dominé par les forces de droite en dépit d'une orientation affirmée pour un « Socialisme bouddhiste ». En 1967, un **Premier ministre de droite**, Lon Nol réprime durement un soulèvement paysan dans la région de Battambang. Parallèlement, **Pol Pot** (Saloth Sar) **crée clandestinement le Parti communiste Khmer en 1960**. Khieu Samphan et Ieng Sary en sont membres également. **Ces combattants formeront les Khmers rouges dans le maquis communiste.** Ils s'allient aux Vietcongs dans le « Bureau 100 », un camp mobile dans la jungle.

GUERRE ET BOMBARDEMENTS AMÉRICAINS SUR LE CAMBODGE

À partir de 1969, les Américains interviennent directement par des bombardements dans les zones du Cambodge contrôlées par les communistes vietnamiens (Vietcongs). La droite cambodgienne est de plus en plus désireuse de s'allier franchement aux États-Unis pour bénéficier d'une aide économique plus massive que l'aide multilatérale.

En 1970, Sihanouk est renversé par le Général Lon Nol avec l'aide des Américains. Lon Nol proclame la république Khmer, mais le gouvernement est corrompu et faible.

Sihanouk, réfugié à Pékin, s'allie avec les Khmers rouges, prend la tête du gouvernement en exil et appelle le peuple au soulèvement. Avec l'appui de la Chine, les Khmers rouges vont déclencher de leur côté une véritable guerre contre les forces gouvernementales (et les États-Unis). En sus de cette guerre civile, le pays est entraîné dans la guerre du ViêtNam.

De 1970 à 1975, la guerre se déploie. Les Américains, qui bombardent le pays sans égard pour la population, déracinent une partie de cette population qui rejoint la guérilla. Les bombes continueront de pleuvoir jusqu'en 1973.

Ainsi, parallèlement, les Khmers rouges s'organisent dans la jungle et leur mouvement prend de l'ampleur sous le commandement de Saloth Sar alias Pol Pot. Il s'agit d'un mouvement politique et militaire de tendance maoïste[4]. D'abord clandestins et peu nombreux, les Khmers rouges ont donc bénéficié, à partir des années 60, de la géopolitique complexe de la région : guerre du Viêtnam, influences de la Chine et des États-Unis.

[4] Le maoïsme est une idéologie développée par Mao Zedong, chef du Parti communiste chinois qui dirige la Chine à partir de 1949.

LE RÉGIME DE TERREUR DES KHMERS ROUGES[5]

Après plusieurs années de guérilla contre le régime pro-américain du général Lon Nol, les **Khmers rouges, officiellement « Parti communiste du Kampuchéa », prennent le pouvoir le 17 avril 1975 en entrant dans la capitale, Phnom Penh.** Les Khmers rouges installent une **dictature violente** et opaque administrée par **« l'Angkar »** (qui signifie « l'organisation »), que dirige **Pol Pot.**

Leur objectif : régénérer le Cambodge et créer une société paysanne, sans classe, vivant en autarcie.

Les citadins, soupçonnés d'être contaminés par le capitalisme bourgeois, sont déportés dans des **camps de rééducation** ou de **travaux forcés**. La capitale est vidée de ses habitants (2 millions). La religion (le bouddhisme) est proscrite et les bouddhistes réprimés. La propriété privée et la monnaie sont abolies. Les intellectuels (professeurs, médecins, ingénieurs,...) sont exécutés, ainsi que les minorités ethniques et les immigrés.

Selon l'idéologie Khmer rouge, la population est divisée en deux catégories :

- Le « peuple ancien », c'est-à-dire, essentiellement, les paysans supposés fidèles à l'Angkar. Ils sont considérés aptes à développer le Cambodge nouveau ;

- Le « peuple nouveau », c'est-à-dire les citadins, qu'il faut rééduquer ou, à défaut, supprimer ou laisser mourir de faim.

Sous le régime des Khmers rouges, tous les repas sont pris en commun. Chacun doit bénéficier de la même ration de riz. Les mariages, arrangés, se célèbrent collectivement. L'éducation des enfants se fait également en commun, les enfants et adolescents sont donc éloignés de leurs familles, dans des coopératives. Une tenue noire, la même pour tous, est imposée. **Les intellectuels qui survivent sont soumis à une rééducation prolongée, afin de détruire tout individualisme et toute notion de propriété privée[6].**

Les dirigeants imposent des objectifs irréalisables : le rendement des rizières doit être multiplié par trois ; et les exportations de riz sont privilégiées au détriment de l'alimentation de la population. La **famine** apparaît.

Paranoïaque, le régime **exécute** et **torture**[7] tous ceux qu'il perçoit comme « opposants », traquant l'ennemi intérieur jusque dans ses rangs. Chacun est incité à surveiller son prochain. Les délations – occasion, souvent, de règlements de comptes personnels – sont nombreuses. Les enfants et les jeunes, facilement endoctrinés, dénoncent leurs parents. Des mois avant leur exécution, un grand nombre de victimes sont torturées pendant des « interrogatoires ».

Au sommet, les purges se succèdent parmi les dirigeants, qui s'accusent mutuellement des difficultés que rencontre l'Angkar. Nombre de victimes de ces purges périssent notamment au centre d'interrogation et d'exécution S-21[8], à Phnom Penh.

LE RENVERSEMENT DU RÉGIME KHMER ROUGE ET L'ATTITUDE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

En 1979, le régime est renversé par les forces vietnamiennes qui envahissent le pays. Mais le gouvernement d'« autodestruction khmère » aura provoqué en moins de cinq ans la mort de plus d'1,7 millions de personnes (20 % de la population de l'époque) ainsi que la destruction de l'ensemble des infrastructures de l'État (éducation, santé, cadastre, etc.), et traumatisé gravement toute une population.

Suite à la chute du régime, le monde découvre les crimes de masses des Khmers rouges.

Cependant, au sein de l'ONU[9], une alliance se noue entre les États-Unis, la Chine et leurs alliés pour condamner la libération du Cambodge par le Vietnam et imposer un embargo total au pays. Pour les États-Unis, les vietnamiens sont trop proches de l'Union soviétique. C'est ainsi que la nouvelle République populaire du Kampuchéa (RPK) ne sera pas reconnue et que l'ambassadeur khmer rouge (Thiounn Prasith) va conserver, pendant les quatorze années qui suivent, le siège du Cambodge à l'ONU. « *Les bourreaux représentent leurs victimes, alors même que, dans les zones encore sous leur contrôle, ils continuent de massacrer des populations. Pour Washington, les principaux dirigeants de l'ex-Kampuchéa démocratique sont considérés comme des « personnalités non communistes » qu'il faut soutenir dans leur lutte contre l'occupation vietnamienne* »[10].

[5] Cf. Support documentaire : Le totalitarisme.

[6] Cf. Support documentaire : Les notions d'individu et de communauté.

[7] Cf. Support documentaire : La torture.

[8] Cf. Support documentaire : Le centre S21.

[9] L'organisation internationale des Nations Unis est une organisation internationale qui a été fondée en 1945 dans le but de maintenir la paix et la sécurité internationale et de développer des relations amicales entre les nations, de coordonner l'action des nations et d'aider celles-ci à travailler ensemble pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, à établir de meilleures conditions de vie et à œuvrer pour le respect des droits de l'homme en général.

[10] http://www.monde-diplomatique.fr/2006/10/JENNAR/14006

Les Occidentaux et les Chinois vont alors soutenir la reconstruction, en Thaïlande, de l'armée de Pol Pot. Les gouvernements européens seront impliqués dans la fourniture d'armes et de munitions aux Khmers rouges, de 1979 à 1991.

Ce positionnement va également impliquer que la Commission des droits de l'homme de l'ONU refuse, en 1979, de se prononcer sur un rapport relatif aux violations massives des droits fondamentaux au Kampuchéa démocratique ! Les deux dirigeants principaux du régime Khmer rouge (Pol Pot et Ieng Sary) seront jugés et condamné en l'absence des accusés, en 1979 à l'issue du procès organisé à l'initiative des autorités vietnamiennes, mais les jugements ne correspondent pas aux standards internationaux d'impartialité et d'indépendance.

Durant les 10 années qui suivent, tous les efforts pour obtenir le jugement des dirigeants Khmers rouges ne seront pas appuyés par les institutions internationales. Il en résulte une impunité[11] intolérable pour les victimes. Lorsque commencent les négociations de paix en 1989, l'impasse est faite sur les crimes commis par le régime de Pol Pot.

UN PAYS QUI ASPIRE À UN RETOUR À LA NORMALITÉ

Les troupes vietnamiennes se retirent du Cambodge en 1989 et le Cambodge tente de retourner lentement à la normalité malgré ce climat d'impunité. En 1992, le pays est placé sous le contrôle de l'Apronuc (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge). Des élections ont lieu en mai 1993 et la monarchie constitutionnelle est rétablie : Norodom Sihanouk redevient roi, Norodom Ranariddh, Premier ministre et Hun Sen second Premier ministre. La guérilla Khmer rouge continue.

Ce n'est toutefois qu'à partir de 1998 qu'une politique de réconciliation nationale est lancée et, en 2003, après une longue période de négociation amorcée en 2000, le gouvernement du Cambodge ainsi que les Nations unies décident de mettre en place un procès dans la cadre d'un tribunal mixte. C'est la fin du mouvement Khmer rouge.

Aujourd'hui, le Cambodge est toujours dans une démocratie précaire : son économie est largement dépendante de l'aide internationale ; les institutions judiciaires et les membres du gouvernement totalement corrompus[12] ; la situation générale des droits de l'homme est toujours extrêmement préoccupante. Enfin, la population traumatisée souhaite la condamnation des auteurs de ce massacre, et la reconnaissance des crimes commis afin de reconstruire l'unité nationale.

Plus de trente ans après ce crime contre l'humanité, un tribunal international mixte (mi-cambodgien, mi-international)[13] a été mis en place pour juger les responsables Khmers rouges soupçonnés de crimes durant le régime du Kampuchéa démocratique entre 1975 et 1979.

Si seules cinq figures du mouvement sont accusées de « crimes contre l'humanité » et de « crimes de guerre »[14], le directeur du plus important centre d'interrogatoires (Tuol Sleng S21), Kaing Guek Eav alias « Douch », a été jugé en 2011 (et condamné à la perpétuité pour crime contre l'humanité et crime de guerre), témoignant des efforts de la justice internationale, malgré les nombreuses pressions exercées sur ce tribunal. Un second procès, qui juge les deux plus hautes personnalités politiques du régime encore en vie, toutes octogénaires, a débuté fin 2011.

[11] **L'impunité** peut être définie comme l'absence de punition ou de sanction suite à la violation d'une règle de droit. L'impunité entraine dès lors une violation des obligations de l'État qui doit normalement enquêter sur les violations des droits, prendre des mesures pour poursuivre, juger et condamner les auteurs à des peines appropriées, prévoir des voies de recours et des possibilités de réparation pour les victimes et adopter des mesures pour éviter le renouvellement de ces violations. On distingue l'impunité qui résulte de l'attitude des services de police et des autorités (judiciaires notamment) et qui se manifeste par l'obstruction à l'ouverture des poursuites, de l'enquête, du jugement ou de l'exécution de la peine, et l'impunité de droit qui résulte de mécanismes juridiques tels que les procédures d'amnistie, de grâce, … La lutte contre l'impunité vise donc principalement à rétablir la vérité, à accomplir un devoir de mémoire, à construire une mémoire historique qui condamne ces violations et empêche la répétition de celles-ci, à obtenir une sanction à l'égard des personnes incriminées, …

[12] Pays classé 169e sur 172 de l'Indice de Perception de la Corruption, Transparency International, 2007.

[13] Cf. Support documentaire : Introduction à la justice pénale internationale et à ses juridictions.

[14] Cf. Support documentaire : Les crimes de droit international.

Sources

- *Le procès des dirigeants khmers rouges*, par Raoul-Marc Jennar in Le Monde diplomatique, octobre 2006.
- L'Histoire n°381, *Les Khmers Rouges*, novembre 2012.
- Ong Thong Hoeung : *J'ai cru aux Khmers rouges*, Éditions Buchet-Chastel, Paris, 2003.
- Revue XXI n°20, automne 2012, pp.154-167.